

SAISON 2023-2024

Assemblée extraordinaire des présidents

Jura Sport & Spa Resort, Saignelégier

13 novembre 2023, salle Mars, 19h30

Claude Devanthéry ouvre la séance en remerciant les personnes présentes de consacrer une soirée pour l'avenir de notre association

Il présente les excuses de Mélinda Gigon (VBC Develier), représentée par Patricia Schaller, et de Tania Iovine (GS Porrentruy). Il demande si tous les clubs représentés ont bien signé la feuille de présences. Il rappelle que, selon nos statuts, les prises de positions n'ont qu'une valeur **consultative et non décisionnelle**, mais elles serviront à donner des pistes que le comité devra suivre pour que l'association puisse fonctionner au mieux à l'entame de la saison 2024-2025.

Situation et enjeux :

- Démission de Joachim Schlub en juin 2023, non remplacé malgré des appels aux clubs.
- Selon les statuts de SVRJS, le comité se compose du (de la) président(e) + 6 à 10 membres.
- Actuellement, comité = 7 membres (juste conforme à la limite inférieure).
- Fin de période administrative : en juin 2024 avec les élections du comité et du/de la président(e).
- 3 membres ne solliciteront pas de nouveau mandat en juin 2024 :
- Vincent Brêchet (au comité depuis ... 1984)
- Roland Zbinden (mandataire de 2007 à 2014, au comité depuis 2014)
- Claude Devanthéry (au comité depuis 2007, président depuis 2016)

Le comité a décidé d'anticiper les démarches pour trouver des remplaçant(e)s motivé(e)s ou une autre stratégie, selon les propositions faites lors de la présente assemblée.

Aucune proposition concrète n'a été faite au comité depuis la lettre de convocation à cette séance.

Solutions envisagées par le comité :

- On trouve **au minimum** trois successeurs aux membres qui ne se représenteront pas.
- On restructure SVRJS → semi-professionnalisation d'une ou de deux personnes à un taux entre 40 % et 60 % + un comité de pilotage de 7 personnes (env. 5 réunions/année).

Pour ces deux options, on pourrait envisager une forme de « rétrocession » aux clubs qui sont représentés au comité.

- Si les deux solutions mentionnées ne se concrétisent pas, alors deux issues restent possibles :
- Fusion avec une autre région (mais le problème de la disponibilité de personnes pour la région n'est pas résolu).
- « Éclatement » de la région => dissolution de la région et les clubs adhèrent à une région voisine.
- D'autres options peuvent naître des discussions qui vont suivre.

Avant d'ouvrir le débat, CD apporte les deux précisions importantes suivantes :

- L'engagement éventuel d'une ou deux personnes à un taux de 40% - 60% aura évidemment des conséquences financières pour les clubs (coût d'env. 40'000.- à assumer).
- Une clé de répartition de ces coûts doit être encore affinée, basée sur le **budget du club**, sur son **nombre d'équipes** ou sur son **nombre de membres**, par exemple. Les projections que le comité a faites montrent une charge supplémentaire qui devrait osciller 1'000 francs pour les clubs qui n'ont qu'une équipe et 4'000 francs pour les plus grands clubs.

Échéances fixées par le comité :

- **15 décembre** pour avoir des propositions d'au moins 3 personnes motivées, compétentes et déjà bien impliquées dans le monde du volley pour reprendre les places laissées vacantes au 30 juin 2024.

- Selon l'issue des discussions qui vont suivre, il faudra prévoir une éventuelle **assemblée extraordinaire des délégués** en janvier pour entériner les propositions du comité.
- Une solution satisfaisante et efficace **doit** être trouvée sinon les quatre membres restant au comité se réservent la possibilité de ne pas se présenter pour le renouvellement de leur mandat.

Claude Devanthery ouvre la discussion.

Luca Gyger (Nidau Volley) : Existe-t-il un cahier des charges des fonctions au sein du comité ?

Réponse : oui, il date de 2015 et est en ligne sur le site de SVRJS, mais les fonctions peuvent être distribuées différemment selon les personnes qui seront élues.

Urs Lüginbühl (VEBB): les clubs rencontrent les mêmes problèmes et son club (VEBB) a réparti les tâches afin d'alléger le pensum de chaque fonction.

Dans la même direction, **Philippe Varrin** (Volleyboys) demande s'il est envisageable que deux personnes du même club se partagent une fonction en binôme. Oui, mais avec une seule personne référente au sein du comité.

Audrey Châtelain (VBC Tramelan) demande la fréquence des séances du comité, où se déroulent ceux-ci et si une partie se passent en visio-conférence.

Réponse : une séance par mois en dehors de la pause estivale, soit environ 10. Le lieu dépend de deux facteurs : possibilité de trouver des salles gratuites, lieu de domicile des membres du comité (limiter les frais de déplacement).

Serge Jubin explique que les séances en présentiel favorisent les contacts et améliorent les débats.

Sven Tschanz (Nidau) se demande pourquoi une place au comité n'est pas attractive et pourquoi les membres le quittent. Pour lui, il faut reprendre le problème à la racine, retourner les pierres et reconstruire.

Pour **Pablo Brenlla** (FSG Courfaivre), l'association va plutôt bien, peut-être a-t-on juste peur de se confronter aux « monuments » qui composent le comité actuel.

Ceux qui ont décidé de ne plus se représenter estiment qu'ils ont fait leur temps ; un temps peut-être trop long parce que personne ne s'est présenté malgré les places encore disponibles au comité, potentiellement quatre.

Quant au fonctionnement du comité, il ne se base pas uniquement sur des tâches administratives, mais il s'agit également de gérer toutes les situations particulières dans l'intérêt de l'association, des clubs et des joueurs/-euses.

Annelise Chappatte (VBC Val Terbi) demande comment fonctionnent les autres comités régionaux. Un peu comme nous : le recrutement est difficile. Il y a encore ceux qui fonctionnent avec un système de milice, ceux qui fonctionnent avec un grand support professionnel et d'autres en mixant les deux.

André Mazzarini (VFM) demande quelles sont les tâches qui sont réellement transférables à un secrétariat professionnel.

Outre la comptabilité et le secrétariat, un administrateur professionnel peut également gérer la partie administrative des cours d'arbitres, la réservation des salles pour les SAR, répondre aux questions un suspens dans VolleyManager, dont la gestion est très chronophage pour la personne qui s'occupe de l'organisation du championnat.

Philippe Varrin (Volleyboys) demande quelle est la possibilité de s'adjoindre l'appui d'étudiants dans le domaine du sport qui doivent effectuer un stage de 180 heures dans leur cursus universitaire.

Pour un appui, oui, mais pas pour charge permanente.

Césane Beretta (BMV92) demande si, pour accompagner financièrement le passage à la professionnalisation des tâches, on peut avoir recours au soutien financier de Swiss Volley ou à du sponsoring ? De la part de SV, un soutien financier assurément non mais pour le sponsoring, la piste n'a pas encore été étudiée.

Suite à la lettre reçue, **Lionel Löffel** (VBC Delémont) a recherché des candidats potentiels et en a trouvé trois ou quatre qu'il doit encore recontacter en fonction des personnes à remplacer.

Du côté personnel, il aurait une personne disposée à travailler à un taux de 20%, à répartir sur 4 jours par semaine. Pour le sponsoring, il a également trouvé un potentiel de l'ordre de 20'000 francs.

Bertrand Faivet (VFM) demande que le comité fasse des propositions concrètes : personnes trouvées avec leurs compétences spécifiées, coûts effectifs de la professionnalisation. Il est d'avis que le montant de 40'000 francs est largement sous-estimé. Il aimerait que ces propositions soient envoyées d'ici la fin de l'année afin que les clubs puissent en discuter en interne pour pouvoir se positionner avant une AG extraordinaire.

Catia Filieri (Volley Moutier), grâce aux renseignements récoltés ce soir, va également chercher du monde de son côté.

Le délai des « postulations » reste fixé au **15 décembre** mais, le comité se réunissant le 30 novembre, les annonces avant ce 30 novembre faciliteraient le travail dans le choix non pas des personnes (compétence de l'AD) mais des scénarios à présenter à cette même assemblée.

Bertrand Faivet tient à remercier le comité pour le travail effectué ; compliments qui sont suivis d'applaudissements.

Claude Devanthéry demande instamment à **tous les clubs** de lui faire savoir par mail (**délai au 29 novembre**) s'ils ont des candidat(e)s potentiel(le)s ou non. Il souhaite avoir une réponse de tous les clubs, qu'elle soit positive ou négative.

En conclusion de la séance, il remercie également les représentants de clubs (16 sur 21) pour l'esprit constructif des débats de ce soir.

Séance levée à 21h45

Le secrétaire : Vincent Brêchet



Réunion des présidents de clubs
13 novembre 2023
Centre de Loisirs Saignelégier

Liste présences

Club	Nom	Signature
1 BMV 92	Benoît Cécile / Sandro Timothé	
2 CV Rossemaison	Amedeo-Sandro	
3 FSG Courfaivre	Brenlla Pablo	
4 FSG Le Cornet Crémines		
5 Gym-Sport Porrentruy	Excusé	
6 Montfaucon Gym Sport	Flory Rorab	
7 Nidau Volley	Luca Gyger Sven Béliand	
8 Sport-Gym Courtételle		
9 VB Péry		
10 VBC Delémont	Lionel Loefel	
11 VBC Develier	Patricia Schaller	
12 VBC La Suze	Gianni Todeschini	
13 VBC La Vendline	Sandra Falbrici	
14 VBC Porrentruy	Serge Jubin	
15 VBC Sixième Set		
16 VBC Tramelan	A. Chalebin + C. Tollenard	
17 VBC Val Terbi	A. Christophe	
18 VFM	A. Absini	
19 Volley Espoirs Biel	Urs Bagnoli Kuno Moser	
20 Volley Moutier	Filica	
21 Volleyboys Bienne	Philippe Varrin	